



Strasbourg, le 2 février 2017

SERVICE DES GRADES

4, RUE JEAN MENTELIN
67035 STRASBOURG
TEL : 03 88 26 94 11

CORG

PROJET D'ACTIVITE « GRADES » 2016/17

NOUVEAUTES 2017 !!!

- **L'ordre de passage des épreuves** est laissé libre au choix du candidat et ce, pour tous les grades. L'épreuve du kata n'est plus probatoire pour les candidats au 1er DAN.
- **Le délai entre le 1er et le 2ème DAN** est réduit à 1 an pour favoriser la continuité dans le parcours des grades.
- **Pour tous les DAN, l'accès aux épreuves peut se faire dès l'homologation du grade précédent par la CSDGE de la FFJDA** (La fiche récapitulative des grades précédents doit être remplie correctement et date non raturée).
ATTENTION !!!
 - Pour les candidats au 1^{er} Dan le délai d'un an ceinture marron est obligatoire
 - Pour le 2^{ème} Dan, les Tests Shiaï sont ouverts à partir de CAD3
- **5 inscriptions max / an en shiaï et 3 inscriptions max / an en Kata** (honoré ou non).
- En Test shiaï, le temps de combat pour tous les grades passe à **2 minutes**
- Epreuve du kata du 1er DAN au 4ème DAN : **complet** dans le rôle de **Tori, tout ou partie** dans le rôle de **Uke**.
- Ouverture de la **relation grade championnat** aux compétitions de judo, selon le projet sportif de la Ligue proposé au National et validé par celui-ci (cf § Relation Grade Championnat).

ANTENNE DE METZ

12 ROUTE DE WOIPPY
57050 METZ
TEL. 03 87 32 61 17

E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr

ANTENNE DE REIMS

33A RUE ERNEST RENAN
51100 REIMS
TÉL. 03 26 85 57 07

E-Mail michael.boyer@judograndest.fr

ANTENNE DE STRASBOURG

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
TEL. 03 88 26 94 11

E-Mail cecile.muller@judograndest.fr

**CONDITIONS GENERALES DE PRESENTATION AUX EXAMENS DE GRADE
ET MODALITES D'INSCRIPTION**

- Le candidat peut **circuler librement** sur le territoire pour se présenter aux épreuves de tests shiaï, de kata et d'UV techniques
- Le candidat doit être **licencié** pour la saison en cours.
ATTENTION !!!
 - Pour le **1^{er} DAN**, avoir au-moins **3 années de licence** FFJDA ou à une fédération affiliée à la Fédération Internationale de judo à la date de la première épreuve de l'examen
- Les postulants doivent être présentés par l'enseignant déclaré sur le contrat club (CFEB minimum) dans lequel ils sont licenciés au cours de la saison
- Le candidat doit présenter un **certificat médical** attestant l'absence de contre-indication à la pratique du judo jujitsu en compétition datant de moins d'un an au jour de l'examen. Ce certificat est exigible des postulants et de leur(s) partenaire(s).
- Le **judogi blanc** est obligatoire
- Les inscriptions doivent se faire obligatoirement sur l'Extranet fédéral
ATTENTION !!!
 - Ouverture des inscriptions **1 mois** avant le passage de grades et fermeture **10 jours** avant.
 - Les inscriptions ne sont ouvertes durant **la première semaine**, qu'aux seuls bassins organisateurs, puis étendues à l'ensemble du territoire français et ce, jusqu'à la clôture.
 - Les horaires de contrôle des passeports seront communiqués à **J-7** sur le site de la ligue, afin de coller à la réalité des inscriptions et d'éviter les longues périodes d'attente.
- Pour participer aux examens kata et aux shiaï, il convient d'être au minimum cadet(te)s.

ANTENNE DE METZ

12 ROUTE DE WOIPPY
57050 METZ
TEL. 03 87 32 61 17

E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr

ANTENNE DE REIMS

33A RUE ERNEST RENAN
51100 REIMS
TÉL. 03 26 85 57 07

E-Mail michael.boyer@judograndest.fr

ANTENNE DE STRASBOURG

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
TEL. 03 88 26 94 11

E-Mail cecile.muller@judograndest.fr

LE PASSEPORT

- Lors des épreuves, le candidat doit présenter un passeport homologué de moins de 8 ans (une tolérance de validité du passeport est accordée jusqu'au 31 août de la saison en cours)
- La signature et le nom lisible de l'enseignant doivent être apposés sur la ou les lignes correspondantes aux épreuves présentées, à la page correspondante.
- La fiche d'homologation du grade doit être remplie et signée par le titulaire (partie identité). Aucun résultat ne sera enregistré sur une fiche vierge

CALENDRIER DES EXAMENS KATA : 1^{ER} AU 4^{EME} DAN

ATTENTION !!! Les examens Kata sont ouverts à tous les licenciés répondants aux conditions de présentation.

DATE	LIEU	DEPARTEMENT	BASSIN
22 Janvier 2017	VITRY LE FRANCOIS	51	Champenois
	SAINT MIHIEL	55	Lorrain
	MULHOUSE	68	Alsacien
26 Mars 2017	EPINAL	88	Lorrain
	STRASBOURG	67	Alsacien
14 Mai 2017	TROYES	10	Champenois
21 Mai	JOEUF	54	Lorrain
	MULHOUSE	68	Alsacien
26 Novembre 2017	SAINT DIZIER	52	Champenois
	SAINT AVOLD	57	Lorrain

ANTENNE DE METZ

12 ROUTE DE WOIPPY
57050 METZ
TEL. 03 87 32 61 17

E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr

ANTENNE DE REIMS

33A RUE ERNEST RENAN
51100 REIMS
TÉL. 03 26 85 57 07

E-Mail michael.boyer@judograndest.fr

ANTENNE DE STRASBOURG

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
TEL. 03 88 26 94 11

E-Mail cecile.muller@judograndest.fr

CALENDRIER DES SHIAÏ : 1^{ER} AU 3^{EME} DAN
INFORMATION :

A l'ESSAI JUSQU'EN JUIN 2017 !!! Au vu faible taux de participation des féminines lors des shiaï, le Comité d'Organisation Régional des Grades (CORG) a pris la décision de ne programmer que 3 périodes de SHIAÏ pour les féminines (au lieu de 4) et de regrouper les féminines de même catégories d'âge et grade sur un même lieu. Le comité espère ainsi pouvoir proposer aux féminines, un nombre de combats suffisant et des adversaires différents.

DATE	LIEU	DEP	BASSIN	MASC	FEM
22 Janvier 2017	VITRY LE FRANCOIS	51	Champenois	TOUS	
	MULHOUSE	68	Alsacien	TOUS	
26 Mars 2017	EPINAL	88	Lorrain	TOUS	1D (JUN, SEN, VET)
	STRASBOURG	67	Alsacien	TOUS	1D (CADETTES) 2D et 3D (JUN, SEN, VET)
14 Mai 2017	TROYES	10	Champenois	TOUS	1D (CADETTES) 2D et 3D (JUN, SEN, VET)
21 Mai	JOEUF	54	Lorrain	TOUS	
	MULHOUSE	68	Alsacien	TOUS	1D (JUN, SEN, VET)
26 Novembre 2017	SAINT DIZIER	52	Champenois	TOUS	A définir
	SAINT AVOLD	57	Lorrain	TOUS	A définir

CALENDRIER DES SHIAÏ : 4^{EME} DAN

DATE	LIEU	DEP	BASSIN	MASC	FEM
22 Janvier 2017	MULHOUSE	68	Alsacien	TOUS	TOUTES

ATTENTION !!! Se référer également au calendrier national sur le site de la FFJDA pour connaître les lieux et dates dans les autres régions. <http://www.ffjudo.com/calendriers-et-actualites>

ANTENNE DE METZ

 12 ROUTE DE WOIPPY
 57050 METZ
 TEL. 03 87 32 61 17

 E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr
ANTENNE DE REIMS

 33A RUE ERNEST RENAN
 51100 REIMS
 TÉL. 03 26 85 57 07

 E-Mail michael.boyer@judograndest.fr
ANTENNE DE STRASBOURG

 MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
 4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
 67035 STRASBOURG CEDEX 2
 TEL. 03 88 26 94 11

 E-Mail cecile.muller@judograndest.fr

CALENDRIER DES PASSAGES DE GRADES EXPRESSION TECHNIQUE : 1ER AU 4EME DAN

DATE	LIEU	DEP	MASC	FEM
29 Janvier 2017	SAINT DIZIER	52	TOUS	TOUTES
18 Juin 2017	STRASBOURG	67	TOUS	TOUTES

VALIDATION DE L'UV « TEST CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT SPORTIF »

L'UV connaissance de l'environnement, d'organisation des manifestations sportives doit être passé dans la ligue d'appartenance du judoka (sauf dérogation exceptionnelle à demander auprès de sa ligue).

Procédure :

- Le judoka réalise l'UV à l'occasion d'une manifestation de comité ou de ligue
- Il fait noter l'épreuve réalisée dans le passeport à la page « STAGES D'ARBITRAGE ET DE COMMISSAIRES SPORTIFS »
- Si un représentant CORG, habilité à signer est sur place, au moment du passage de l'UV, celui-ci peut immédiatement signer l'UV dans la rubrique HOMOLOGATION
- Dans le cas contraire, le judoka a deux possibilités :
 1. Envoyer le passeport à l'adresse mentionnée ci-avant, au moment de la demande d'homologation. Le secrétaire de CORG pourra dans ce cas se référer à la fiche "stages d'arbitrage et de commissaires sportifs" pour valider l'UV.
 2. Présenter le passeport à un des membres habilités (à un autre moment, sur une autre manifestation) pour qu'il valide dans la partie HOMOLOGATION, l'UV (en se référant au stage d'arbitrage qui aura été noté dans le passeport).

ANTENNE DE METZ

12 ROUTE DE WOIPPY
57050 METZ
TEL. 03 87 32 61 17

E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr

ANTENNE DE REIMS

33A RUE ERNEST RENAN
51100 REIMS
TÉL. 03 26 85 57 07

E-Mail michael.boyer@judograndest.fr

ANTENNE DE STRASBOURG

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
TEL. 03 88 26 94 11

E-Mail cecile.muller@judograndest.fr

HOMOLOGATION

Pour faire homologuer le nouveau grade obtenu, il convient de respecter les conditions d'âge minimum et de délais entre les grades.

CONDITIONS	1 DAN	2 DAN	3 DAN	4 DAN
Année de naissance	2002 ou avant	2000 ou avant	1997 ou avant	1993 ou avant
Âge nécessaire	15 ans révolus	17 ans révolus		
Délai minimum dans grade précédent	1 an	1 an	3 ans	4 ans
PASSEPORT	<p>Vérifier que les différents tests soient bien remplis, tamponnés et dûment signés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de l'environnement - Kata - Total des points - Les UV (pour grade technique) 			
	<p>Le Recto de la fiche d'homologation doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations sur l'identité - Les signatures de l'enseignant et du titulaire - La photo du titulaire <p>ATTENTION !!! Ne pas détacher la feuille du passeport</p>			
	<p>A envoyer au secrétariat de CORG du bassin à l'attention du secrétaire de CORG, pour transmission à la Commission Spécialisée ses Dan et Grades Equivalent (FFJDA)</p> <p>ATTENTION !!! Joindre à cet envoi une enveloppe avec votre adresse, suffisamment affranchie pour le renvoi du passeport après homologation.</p> <p>En l'absence de cette enveloppe, le passeport ne sera pas renvoyé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bassin Champenois : Monsieur Jacky CAQUAS Faubourg de Brevoines – 52200 LANGRES 2. Bassin Lorrain : Monsieur Pierre MARIE 30, Avenue Jean Moulin – 57180 TERVILLE 3. Bassin Alsacien : Monsieur Jean-Claude BOUCHOUCHA Antenne de Strasbourg (cf adresse ci-dessous) 			

ANTENNE DE METZ

12 ROUTE DE WOIPPY
57050 METZ
TEL. 03 87 32 61 17

E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr

ANTENNE DE REIMS

33A RUE ERNEST RENAN
51100 REIMS
TÉL. 03 26 85 57 07

E-Mail michael.boyer@judograndest.fr

ANTENNE DE STRASBOURG

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
TEL. 03 88 26 94 11

E-Mail cecile.muller@judograndest.fr

RELATION GRADE-CHAMPIONNAT

La Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents de la FFJDA donne la possibilité aux compétiteurs, masculins et féminins, à partir de la ceinture marron, avec l'accord de leur professeur, de comptabiliser sur leur passeport Judo Jujitsu, les Waza-Ari et Ippon marqués.

Ces points seront comptés pour le passage au grade supérieur et s'ajouteront éventuellement à ceux acquis en Test d'efficacité combat. Cette mesure est valable pour les Grades « compétition ».

Les points ne pourront être comptabilisés pour l'accession au grade supérieur qu'après la date d'homologation du grade précédent.

Cette décision s'applique pour les compétitions individuelles suivantes, avec l'accord de la CSDGE (et à tous leurs niveaux de sélection, y compris les districts) :

1. Championnat de France individuel cadet(te)s (uniquement pour le 1^{er} Dan)
2. Coupe de France individuelle cadet(te)s (uniquement pour le 1^{er} Dan)
3. Critérium national individuel cadet(te)s (uniquement pour le 1^{er} Dan)
4. Championnat de France individuel juniors
5. Coupe de France Juniors
6. Coupe de France individuelle seniors
7. Championnats de France individuels 1^{ère} et 2^{ème} division

ATTENTION !!!

- Lors des championnats cadets (championnat, Coupe, Critérium), la relation Grade-Championnat n'est valable que pour le 1^{er} Dan
- Les CAD3 participant à des compétitions Juniors, la relation Grade-Championnat est valable pour le 1^{er} et le 2^{ème} Dan.

La relation Grade-Championnat s'appliquera également, au niveau du territoire du Grand Est, sur les tournois ci-dessous listés :

- Tournoi de Marnaval seniors
- Tournoi de Troyes seniors

ANTENNE DE METZ

12 ROUTE DE WOIPPY
57050 METZ
TEL. 03 87 32 61 17

E-Mail juliette.torcaso@judograndest.fr

ANTENNE DE REIMS

33A RUE ERNEST RENAN
51100 REIMS
TÉL. 03 26 85 57 07

E-Mail michael.boyer@judograndest.fr

ANTENNE DE STRASBOURG

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DU BAS-RHIN
4 RUE JEAN MENTELIN – BP 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
TEL. 03 88 26 94 11

E-Mail cecile.muller@judograndest.fr